LA CÔTE-D'OR
PASSIONNÉMENT
Avec François SAUVADET

ÉLECTIONS
DÉPARTEMENTALES
20 ET 27 JUIN 2021

POUR FAIRE FACE ENSEMBLE

Nos engagements

21 engagements pour 2021

100 réponses apportées pour 100 % des Côte-d'Oriens

LA CÔTE-D'OR PASSIONNÉMENT

Avec François SAUVADET

23 cantons

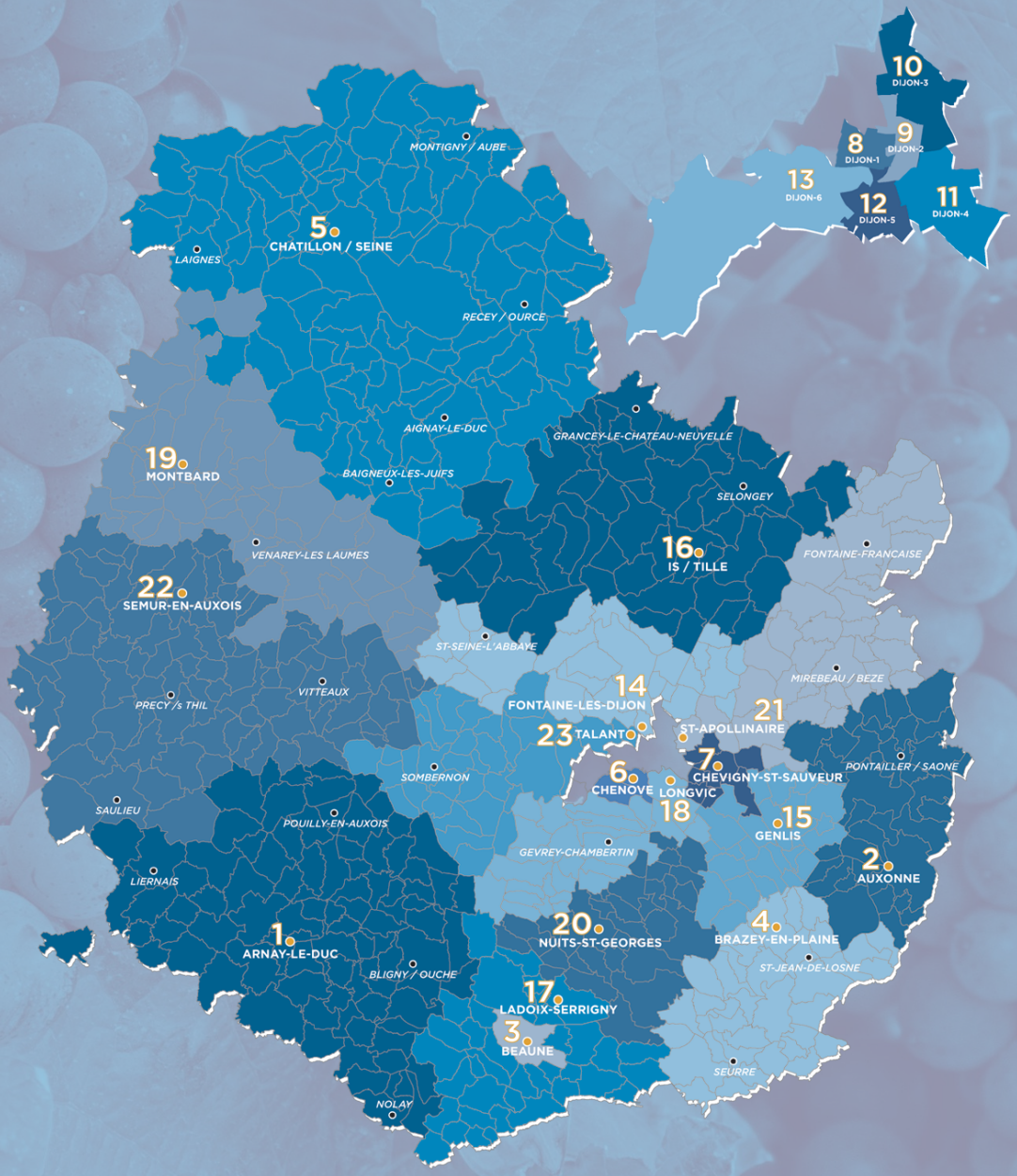

46 Conseillers Départementaux à élire le 20 et 27 juin 2021

1 binôme Côte-d'Or passionnément dans chaque canton

La Côte-d'Or passionnément

Une équipe solide de 46 candidats (2 par canton) qui a travaillé au cours des 6 dernières années, qui entend poursuivre son action avec des engagements précis qui seront tenus comme nous les avons tenus dans la période précédente, qui sait faire face, qui a montré sa capacité à agir.

Notre engagement

Nous sommes dans une situation de crise et face à cette crise le Département est en première ligne :

→ d'abord pour soutenir les plus fragiles

→ ensuite pour soutenir l'investissement, l'activité et l'emploi.

Les 110 millions d'€ d'investissement du Département de la Côte-d'Or vont générer près d'un-demi milliard d'€ de travaux.

En même temps, cette crise, on en sortira !

Pour cela, il faut nous puissions impérativement investir sur les enjeux du futur, avec deux grandes priorités :

Le déploiement de l'internet par la fibre optique.

→ Les investissements à réaliser pour faire face au changement climatique et

→ préserver notre environnement (notamment en soutenant les circuits alimentaires de proximité).

Face aux grandes mutations à venir, nous veillerons à prendre en compte tous les enjeux de société comme nous l'avons toujours fait : vieillissement de la population, évolutions de la cellule familiale, extension de la reconnaissance du handicap.

Nous continuerons à protéger les Côte-d'Oriens et à les accompagner vers de nouvelles opportunités.

21 engagements

I. Vous protéger pour faire à face à la crise,

II. La santé garantie à chacun,

III. La sécurité, première des libertés,

IV. Mieux vivre en Côte-d'Or, un cap clair pour notre équipe,

V. Pour une écologie qui garde les pieds sur terre : une écologie de l'action populaire !

VI. L'eau, un trésor qu'il faut partager et équitablement répartir,

VII. La forêt, poumon de la Côte-d'Or,

VIII. Mangeons mieux, mangeons local,

IX. Pour une Côte-d'Or 100 % connectée fin 2022,

X. Faire de la Côte-d'Or la 1ère destination, nature et patrimoine entre Paris et Lyon,

XI. Un plan Marshall pour les territoires,

XII. Le bénévolat, une chance pour mieux vivre ensemble,

pour 2021 ! 100 réponses apportées pour 100 % des Côte-d'Oriens

XIII. Le droit à un logement digne pour les Côte-d'Oriens : la rénovation énergétique au cœur de notre action,

XIV. Assurer l'avenir de nos enfants et de nos jeunes,

XV. Des collégiens connectés à la pointe des technologies,

XVI. Bien vieillir en Côte-d'Or : le choix de la dignité,

XVII. Handicap : accompagner, adapter, faciliter,

XVIII. Emploi et Insertion : pour une politique du juste droit, Coup de projecteur sur l'égalite femmes - hommes

XIX. Une bonne gestion pour agir et garantir un service public au plus près de vous,

XX. Charte des candidats :
« La Côte-d'Or, passionnément ! » : une volonté d'assumer son mandat avec dignité et probité,

XXI. Une équipe, un territoire et un engagement : être et rester à vos côtés.

21 engagements, pour faire entrer la Côte-d'Or dans le monde de demain !

Pour faire face ensemble

21 engagements pour 2021

100 réponses apportées pour 100 % des Côte-d'Oriens

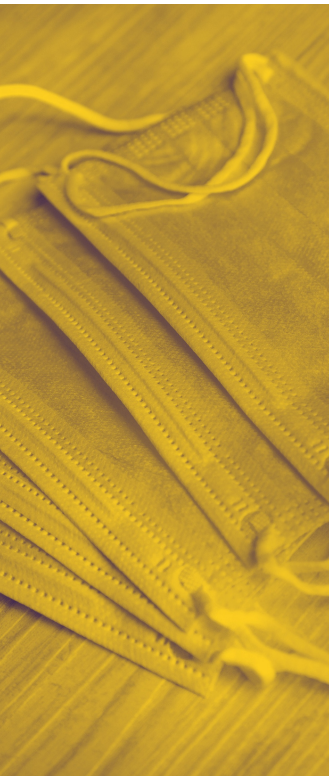

I. Vous protéger face à la crise

1. **Continuer d'approvisionner** nos partenaires et les collectivités en masques et en équipements de protection.

2. Poursuivre **nos actions de solidarité** avec les associations, notamment d'aide alimentaire, les associations caritatives et les associations d'aide à domicile, pour éviter l'isolement. Accompagner les familles et les travailleurs non-salariés, artisans, commerçants et agriculteurs touchés par la crise.

3. **Assurer les meilleures conditions d'accueil** de nos aînés et de nos enfants dans les établissements dépendant du Conseil Départemental, c'est, pour nous, une priorité.

4. **Poursuivre nos efforts d'adaptation** et d'évaluation de nos politiques d'actions sociales pour garantir le juste droit.

II. La santé garantie à chacun

5. **Poursuivre l'équipement** des territoires en maisons médicales.

6. **Lutter contre les déserts médicaux** en renforçant les capacités d'installation des jeunes médecins et en **accompagnant les innovations** (télémédecine, télécabine).

7. Faire face aux **nouveaux défis dans les territoires** (vieillissement, santé mentale, perte de repères, Alzheimer).

8. **Maîtriser les risques de pollution**. Nous voulons tendre vers le zéro plastique dans les services du Conseil départemental.

9. **Assurer le bien-être animal** et la prévention des maladies (prophylaxie).

III. La sécurité, première des libertés,

10. Maintenir et prolonger les politiques visant à **prévenir la violence** et les **phénomènes de radicalisation**.

11. Installer, dans les collèges qui le souhaitent, **des caméras de sécurité** dans et aux abords des bâtiments dépendants du Département.

12. Prévenir et l**utter contre les violences conjugales** et les violences faites aux enfants.

13. La sécurité, c'est aussi l'accès aux droits ! Nous continuerons nos actions avec le tribunal d'instance et nous nous mobiliserons pour une **justice de proximité efficace**.

14. Garantir la téléassistance pour **la sécurité de nos aînés**.

15. La sécurité, c'est aussi sur les routes. Nous continuerons d'aider les communes à entretenir et a**ménager leur voirie communale**.

16. Faire repasser toutes les routes départementales qui le permettent à **90 km/h en toute sécurité.**

17. Garantir la gratuité de l'A38 et **passer la LiNo à 2x2 voies,** à ce titre, nous sommes candidats pour reprendre la gestion des 60 km de routes nationales en Côte-d'Or.

18. Rester aux côtés des **pompiers professionnels et volontaires.** Il n'y aura aucune fermeture de centres de secours.

19. Doter les pompiers de Côte-d'Or professionnels et volontaires de drones de surveillance, pour la **détection des feux de forêt**.

IV. Mieux vivre en Côte-d'Or, un cap clair pour notre équipe

20. Nous défendons un modèle de développement respectueux des aspirations de nos compatriotes à trouver un **nouvel équilibre** et une meilleure qualité de vie, à la ville comme à la campagne.

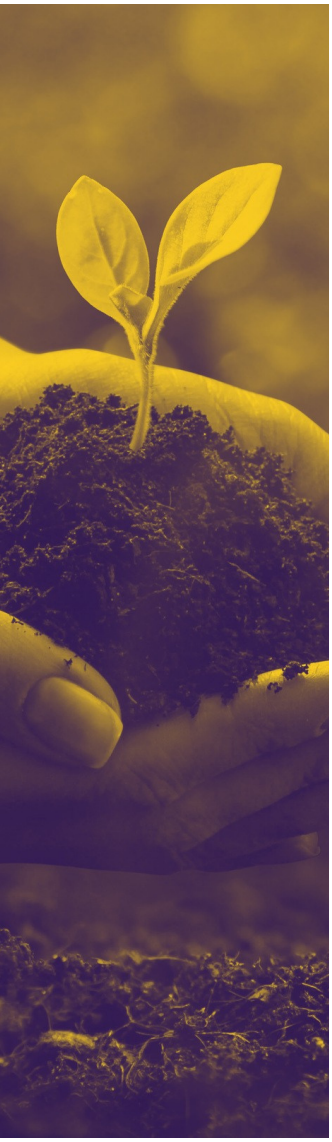

V. Pour une écologie qui garde les pieds sur terre : une écologie de l'action populaire !

21. 1.000 km de véloroutes ouvertes d'ici la fin du prochain mandat.

22. Porter à 21 le nombre des Espaces Naturels Sensibles en Côte-d'Or.

23. Créer des **îlots de fraîcheur** en menant une politique de **renaturalisation** des lieux de vie, notamment urbains.

24. Soutenir les **nouveaux modes de déplacement** (développement des plateformes de covoiturage, véhicules électriques, vélos, etc.).

25. **Accompagner l'agriculture** côte-d'orienne vers la Haute Valeur Environnementale (HVE) et encourager les nouvelles pratiques (bio).

26. Nous **refusons l'implantation d'éoliennes** près des sites naturels et touristiques emblématiques.

27. Nous serons exemplaires dans l'adaptation de nos bâtiments face aux **changements climatiques** et aux enjeux énergétiques.

VI. L'eau, un trésor qu'il faut partager et équitablement répartir

28. Garantir l'accès à une **eau de qualité partout** en Côte-d'Or et pour tous les usages.

29. Faciliter la construction de **petites infrastructures de stockage** de l'eau de proximité, indispensables pour garantir des ressources utilisables, toute l'année.

30. Créer un **Observatoire départemental de l'Eau**, qui permettra un meilleur partage des informations relatives aux alertes et analyses conduites en Côte-d'Or.

31. Encourager la **création d'un syndicat départemental de l'eau** en Côte-d'Or.

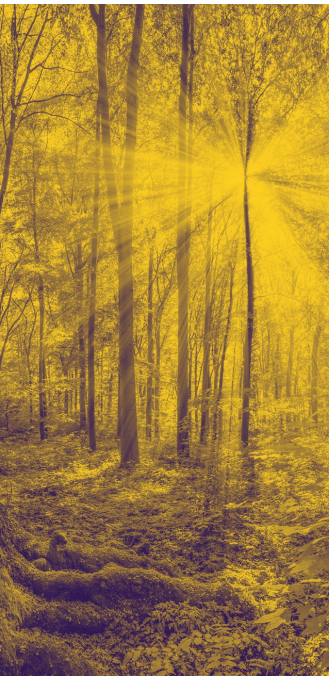

VII. La forêt, poumon de la Côte-d'Or

32. **Planter 1 million d'arbres** en Côte-d'Or au cours du prochain mandat et réintroduire les arbres dans la ville.

33. Protéger nos essences forestières contre les **effets de la sécheresse**, mais aussi contre les incendies.

34. Créer une **pépinière forestière expérimentale** face au changement climatique.

35. Promouvoir l'insertion professionnelle dans le secteur du bois (appel à projets pour l'**insertion des personnes éloignées de l'emploi** dans le secteur bois, forêts, scieries).

VIII. Mangeons mieux, mangeons local

36. Soutenir nos filières agricoles, nos agriculteurs, par la promotion de tous les **circuits alimentaires locaux**.

37. Promouvoir et développer la marque départementale « **Savoir-Faire 100 % Côte-d'Or** » dans le cadre de notre démarche Haute Valeur Environnementale. S'engager dans des sources d'énergie alternatives qui préservent et valorisent nos territoires (biomasse, hydrogène, chaudières à bois…).

38. Renforcer le potentiel des plateformes **Agrilocal et J'veux du local** par l'intégration de nouvelles fonctionnalités comme le paiement en ligne et la livraison à domicile.

39. Déployer notre **Projet Alimentaire Territorial Côte-d'Or,** qui permettra d'augmenter jusqu'à 70 % la part des produits locaux dans les repas servis en restauration collective.

40. Soutenir les **pratiques agricoles innovantes**, par des projets expérimentaux dans les territoires (création d'une légumerie dans le Val-de-Saône, développement de notre vigne expérimentale à Pommard). Soutenir les jardins familiaux.

41. Mettre en place un **marché des 4 saisons 100 % Côte-d'Or** dans les jardins du Département. Organiser un concours agricole de produits fermiers innovants en Côte-d'Or. Soutenir l'événement « la Ferme Côte-d'Or » lors de la Foire internationale de Dijon.

42. Concevoir un « **Amazon** » **départemental** et participatif des produits alimentaires locaux.

IX. Pour une Côte-d'Or 100 % connectée fin 2022

43. Garantir à tous les Côte-d'Oriens **l'accès à la fibre** et au Très Haut Débit, sur 100 % du territoire, fin 2022.

44. Accompagner les Côte-d'Oriens dans la **maîtrise des outils numériques**, grâce aux Espaces Numériques Côte-d'Or (ENCO), pour lutter contre la fracture numérique. Développer les Maisons France Service Côte-d'Or.

45. Implanter en Côte-d'Or un **centre de données numériques** ou « Data center » de nouvelle génération, indépendant et éco-durable.

46. Créer un **réseau départemental** des 14 communes labellisées Petites Villes de Demain, fer de lance des usages numériques et de la Côte-d'Or « 3.0 », pour diffuser les pratiques innovantes dans tout le département.

X. Faire de la Côte-d'Or la 1ère destination nature et patrimoine entre Paris et Lyon

47. Créer une agence de l'attractivité de Côte-d'Or, afin de nous donner les moyens d'attirer les entreprises et habitants, et de conserver la valeur ajoutée dans notre territoire. Mettre en place des itinéraires naturel, gourmand et… littéraire !

48. Construire un réseau des ambassadeurs « Savoir-faire 100 % Côte-d'Or » de l'excellence locale.

49. Offrir aux entrepreneurs la possibilité de s'implanter ou de se développer sur 100 % du territoire de la Côte-d'Or.

50. Doter le Département d'un Bureau d'accueil des tournages, afin d'accueillir et accompagner les productions audiovisuelles en Côte-d'Or.

51. Lancer la fondation Côte-d'Or mécénat patrimoine, pour l'entretien et la restauration des patrimoines, qui sont le visage de la Côte-d'Or.

XI. Un plan Marshall pour les territoires

52. Lancer un plan Marshall post-COVID dans les territoires ! Nous allons proposer un nouveau **contrat de développement territorial** pour les communes et leurs groupements.

53. Renforcer les **programmes départementaux de soutien** aux communes. Chaque commune compte car chaque habitant compte.

54. **Soutenir l'attractivité** de tous les anciens et nouveaux chefs-lieux de canton, et accompagner les maires dans la revalorisation de leurs centres-villes.

55. Faciliter l'accès des maires aux **programmes départementaux d'innovation.**

XII. Le bénévolat, une chance pour mieux vivre ensemble

56. Soutenir activement les **pratiques et la diffusion culturelles**, amateurs et professionnelles.

57. Créer un **guichet unique** dédié aux responsables des associations culturelles et sportives sur le modèle du numéro « 39 39 ».

58. Sport : **la Côte-d'Or, terre de jeux.** La Côte-d'Or est candidate pour recevoir des délégations aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 (centres de préparation, terrain d'entraînement). Nous continuerons de soutenir les équipements et les clubs.

59. Désigner un **référent** association dans chaque **Maison France Service** Côte-d'Or.

60. Déployer des tiers-lieux culturels innovants, composés de sites d'animations culturelles numériques. **Encourager les projets culturels** itinérants et hors les murs, sur le modèle de notre saison culturelle départementale « Arts et Scènes ».

61. Rassembler les initiatives autour du **bien-être animal.**

62. Développer **l'attractivité du MuséoParc Alésia** et le site des vestiges gallo-romains en lien avec les associations.

XIII. Le droit à un logement digne pour les Côte-d'Oriens : la rénovation énergétique au cœur de notre action

63. Poursuivre notre **soutien à notre bailleur** ORVITIS.

64. Continuer la **rénovation énergétique des logements** avec un fonds de soutien au logement.

65. Lancer le **1er collège 100 % hydrogène** en Côte-d'Or.

XIV. Assurer l'avenir de nos enfants et de nos jeunes

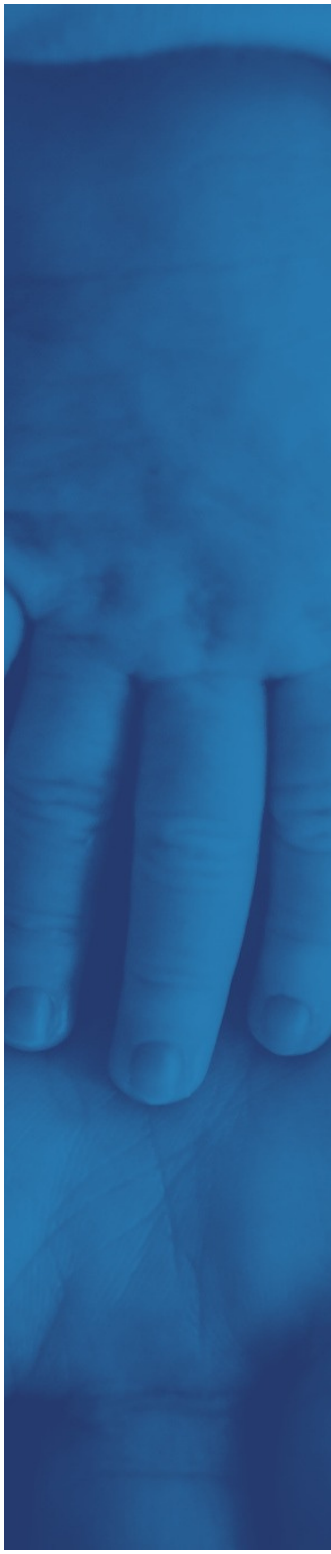

66. Garantir à la famille **une maternité sereine,** de la grossesse aux premiers pas de l'enfant, avec notre service de Protection Maternelle Infantile.

67. **Soutenir les crèches** et les structures de la petite enfance.

68. **Consacrer des moyens** dédiés à la création de « Relais Assistantes Familiales », lieux ressources et de rencontres entre les professionnels et les familles.

69. Renforcer **nos dispositifs de protection** à tous âges.

70. Consolider **nos dispositifs d'anticipation des signalements** enfance en danger.

71. Diversifier les modalités d'interventions pour **la protection de l'enfance** et le soutien de la prévention. Pas un enfant ne doit se sentir abandonné en Côte-d'Or !

72. **Généraliser la méthode du suivi**, au cas par cas, des enfants victimes de violence.

Quand la relation parent-adolescent se tend, nous prévenons tout risque de rupture avec la Maison des parents et des adolescents de Côte-d'Or.

73. Revaloriser les métiers du secteur de l'enfance et de la famille et développer des **actions de prévention** dans le domaine de la santé.

74. **Adapter et accompagner au plus tôt**, dans un parcours d'insertion, les enfants en situation de handicap.

XV. Des collégiens connectés à la pointe de la technologie

75. Créer des ambassadeurs du climat dans les collèges et un prix « Action pour la planète ». **Développer des repas 100 % Côte-d'Or**.

76. Aucun collège n'a fermé en Côte-d'Or : **aucun collège ne doit fermer** !

77. Nous voulons doter tous nos collèges des dernières technologies et créer une **plateforme de révision numérique**, en ligne.

78. Permettre un accès à la culture et au sport pour tous les collégiens, dans tous les territoires, notamment avec la mise en place d'un « **chéquier pass Côte-d'Or ».**

79. Encourager l'esprit d'initiative par la **création de campus** (ex : espaces de coopération et d'appui à la conduite de projets, Fab Lab, incubateur, tiers lieux).

80. Poursuivre l'engagement républicain des collégiens, à travers les actions du **Conseil Départemental des Jeunes.**

XVI. Bien vieillir en Côte-d'Or : le choix de la dignité

81. Faire de la Côte-d'Or le **territoire de référence du « bien vieillir »** en France.

82. Garantir à nos aînés **une vraie liberté de choix** dans leurs lieux de vie.

83. Poursuivre l'effort **d'adaptation des logements** à la perte d'autonomie et la multiplication des logements connectés.

84. Permettre **un droit au répit effectif** des accompagnateurs et des aidants.

85. **Renforcer les liens entre les générations** et favoriser la transmission du témoignage de nos aînés.

86. **Favoriser les jumelage**s entre les collèges et les résidences seniors / résidence services autonomie du Département.

87. Travailler avec l'Education nationale à un partenariat avec les Archives départementales pour **la transmission des mémoires.**

XVII. Handicap : accompagner, adapter, faciliter

88. Développer le dispositif « **une Réponse Accompagnée Pour Tous** » qui a fait ses preuves et permet une prise en charge rapide de toute situation.

89. **Rendre le pouvoir d'agir** aux personnes en situation de handicap en les accompagnant vers l'autonomie.

90. Simplifier les démarches des personnes en situation de handicap dans le cadre de la « **communauté 360 ».**

91. **Maintenir les accueils spécialisés** au plus près des habitants. Pour une offre d'accueil de qualité, de proximité, adaptée et accessible à toutes les personnes fragiles.

XVIII. Emploi, Insertion : pour une politique du juste droit

92. **Favoriser l'insertion** des personnes bénéficiaires du RSA dans les métiers en tension (vignes, forêts, maraîchage, agriculture).

93. Gagner la bataille de l'emploi local ! Nous créerons une plateforme d'emplois locaux « Job21 » pour **faciliter la mise en relation** des employeurs et des chômeurs.

94. Proposer aux jeunes actifs une **première expérience professionnelle** dans les services départementaux.

95. Poursuivre la lutte contre la **fraude sociale et garantir l'accès à un juste droit**

Coup de projecteur : l'égalité femme-homme

- Lancer un nouveau dispositif « **Ouvrons les métiers à tous** », pour faciliter l'accès des femmes et des hommes aux secteurs professionnels trop unisexués

- Réduire les inégalités femmes-hommes via les politiques de solidarités

- Lutter contre les stéréotypes, source d'intolérance.

XIX. Une bonne gestion pour agir et garantir un service public au plus près de vous

97. **Sortir de la crise** en investissant massivement, chaque année, au profit des acteurs économiques, au service des entreprises locales.

98. **Maintenir notre maillage territorial** des services départementaux au plus près des habitants et implanter des Maisons France Service Côte-d'Or (MFSCO).

99. **Etre exemplaire** dans l'adaptation de nos bâtiments face aux enjeux climatiques.

100. Créer un **Conseil des maires** dans chaque canton.

XX. Charte des candidats « La Côte-d'Or, passionnément ! » : une volonté d'assumer son mandat avec dignité & probité

XXI. Une équipe, un territoire et un engagement : être et rester à vos côtés.

La Côte-d'Or a tous les atouts pour réussir.